

GUIDE PRATIQUE
À DESTINATION
DES ENSEIGNANTS

**FORMER
LES FUTURS
JOURNALISTES
À L'EUROPE**

VUE D'EUROPE



micro-EUROPA

CAMPUS
RADIO
NETWORK

www.micro-europa.eu

Avec le soutien
de la **Direction Générale de l'Éducation
et de la Culture de la Commission européenne**
dans le cadre du programme
«L'Europe pour les citoyens»



3 **PRÉFACE**

5 **SECTION 1**
VULGARISER L'EUROPE

- Rendre le labyrinthe institutionnel compréhensible pour le citoyen

9 **SECTION 2**
CONCRÉTISER L'EUROPE

- Relier les grands enjeux européens aux réalités sociales locales, et révéler l'impact des décisions européennes sur la vie du citoyen

13 **SECTION 3**
METTRE L'EUROPE EN DÉBAT

- Confronter les sources d'information européenne pour nourrir le débat public et permettre au citoyen d'y faire entendre sa voix

15 **EXERCICES ET OUTILS PRATIQUES**

25 **LIENS UTILES**

SOMMAIRE

PRÉFACE

Plus ses compétences augmentent, moins l'Union européenne semble intéresser ses citoyens. Ces derniers ne réalisent pas que l'Europe est partout autour d'eux et ne se sentent pas concernés par les décisions que prennent, en leur nom, leurs représentants communautaires, au sein du Parlement européen.

Les leaders politiques, nationaux et européens, ont montré leur inquiétude face à ce fossé qui sépare l'Europe de ses citoyens, et ont beaucoup investi dans leur politique de communication. Mais cette communication, très centralisée, essentiellement unilatérale et descendante, ne saurait, en aucun cas, remplacer un travail d'information journalistique critique, nécessaire à toute démocratie.

Il existe un moyen de sortir l'Europe de cette impasse, de donner la parole aux citoyens et de s'assurer qu'elle soit prise en considération par les décideurs européens. Il faut pour cela libérer la politique européenne des mains des seuls experts et technocrates, et encourager le public à s'engager activement dans les débats.

Comment ?

Les journalistes, en particulier les journalistes locaux, ont un grand rôle à jouer car ils sont les mieux placés pour déchiffrer, faire comprendre à la majorité de la population les décisions européennes, et les relier aux réalités sociales locales (et inversement).

Le débat européen doit sortir du quartier institutionnel bruxellois et s'ancrer plus profondément dans les structures locales de la société (acteurs sociaux, ONG), de sorte qu'une pluralité d'informations et de points de vue circulent bien avant que les décisions ne soient prises.

Qu'on l'aime ou pas, l'Europe a une influence prépondérante sur nos vies : environ 70 à 80 % des législations nationales et de nombreux amendements de législations internationales, découlent de décisions prises au sein des institutions européennes. Ces dernières reflètent les équilibres politiques existants au sein des 27 Etats membres, et donc, les choix démocratiques nationaux des citoyens.

Ce guide pratique a pour ambition d'aider les enseignants en journalisme à intégrer la dimension européenne dans la formation de leurs étudiants. Il rassemble des conseils pédagogiques, des exercices et outils pratiques à utiliser dans leurs cours, mais aussi des ressources utiles pour aller plus loin.

Les exercices présentés sont issus de l'expérience d'enseignants, au sein du réseau européen de radios étudiantes d'écoles de journalisme Micro-Europa. Ils visent à expérimenter pédagogie, concrétisation et mise en débat des politiques européennes, tout au long du processus décisionnel européen.

Micro-Europa a publié ce guide avec le support du programme « L'Europe pour les citoyens » de la Commission européenne.

Il fait suite à un premier guide publié en 2010, à destination des étudiants, lequel met fortement l'accent sur les dynamiques interculturelles et transrégionales, toujours issues de l'expérience Micro-Europa, pour stimuler la citoyenneté européenne active et la démocratie.

Le présent guide est divisé en trois sections, qui correspondent à trois enjeux de l'enseignement du journalisme européen: Comment rendre l'Europe institutionnelle compréhensible pour les citoyens ? Comment lier grands enjeux européens et réalités locales concrètes ? Comment mettre en débat les politiques européennes ?

PREFACE

Trois mots-clés donc, inspirent ce guide : « pédagogie », « concret » et « débat ».

PÉDAGOGIE

La pédagogie est nécessaire pour expliquer au grand public, de manière simple mais rigoureuse, le fonctionnement de l'Union européenne, ses institutions, son processus de décision et ses politiques. Mais comment faire rentrer l'Europe dans une salle de classe et susciter l'intérêt des étudiants ? Quels outils pédagogiques peuvent être utilisés ? Quelle méthode adopter ? Comment innover ?

Enseignants et étudiants sont ici encouragés à couvrir chaque fait et événement local selon une triple clé de lecture : le point de vue du citoyen et du local, le cadre politique national et la position commune européenne.

Orientant les cours et modules en journalisme vers une analyse rigoureuse et systématique des rouages de la machine européenne (politiques et institutions), et vers le débat, ce guide identifie quelques méthodes pédagogiques et bonnes pratiques pour permettre aux enseignants et étudiants d'embrasser la dimension européenne de la vie publique.

CONCRET

Il s'agit pour le journaliste de révéler les implications concrètes des décisions européennes dans la vie des citoyens européens, que ce soit à l'échelon national, régional ou local. De lier enjeux régionaux, nationaux et européens.

Les stratégies et outils de formation présentés visent à mettre en place de nouvelles interactions entre les écoles de journalisme et les différents acteurs de la démocratie européenne. L'attention est portée sur

la variété des sources d'information européenne dans la société: ONG, think-tanks, organisations économiques et sociales, associations professionnelles et syndicats, groupes d'intérêt publics et privés, et bien d'autres.

La bulle bruxelloise demeure opaque pour ceux qui n'y vivent pas, c'est-à-dire, la majorité des citoyens européens. La décortiquer, la simplifier et l'expliquer, dans des termes clairs et précis, en lien avec les réalités locales, est un challenge nécessaire. Dans ce contexte, les journalistes, enseignants et étudiants en journalisme deviennent des observateurs privilégiés, jouant le rôle d'intermédiaire objectif entre les élites politiques et économiques européennes et tous les autres secteurs de la société.

DÉBAT

Pour stimuler le débat autour des grands enjeux de l'Union européenne, nous encourageons le futur journaliste à souligner les particularités et les motivations des projets législatifs européens, à révéler leurs contradictions, à confronter les points de vue sur leur impact politique, économique et social. Nous l'invitons à distinguer, derrière la diversité des intérêts et positions nationales, les intérêts partagés par l'ensemble des citoyens européens, et ainsi nourrir une sphère publique européenne fondée sur la pensée critique et l'analyse.

Offrant un certain nombre de ressources et liens utiles vers des acteurs politiques, sociaux et culturels européens, le présent guide tend à relever le défi d'un meilleur dialogue entre l'Union européenne et ses citoyens, à encourager la démocratie et la citoyenneté européenne active.

Alexandra Lobão

Coordinatrice du réseau Micro-Europa

SECTION 1 VULGARISER L'EUROPE

RENDRE LE LABYRINTHE INSTITUTIONNEL COMPRÉHENSIBLE POUR LE CITOYEN

L'Union européenne n'a pas été construite selon un plan précis. Elle est née de circonstances historiques et politiques, et a été façonnée au gré de compromis entre des réalités et intérêts nationaux divers. C'est ce qui fait sa complexité.

Le processus classique d'élaboration d'une loi européenne est le suivant:

La Commission européenne a le pouvoir d'initiative législative. Elle, et seulement elle, peut donc amener un projet de loi sur la table. Le Parlement européen comme le Conseil des ministres de l'Union européenne (les ministres des Etats membres) peuvent l'inciter à déposer un projet de loi mais elle n'a aucune obligation de les suivre.

Une fois déposé par la Commission européenne, le projet de loi peut suivre deux voies, selon la matière traitée : soit il doit être approuvé en codécision c'est-à-dire conjointement par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne, soit il suit la procédure de Consultation, selon laquelle le Conseil de l'Union européenne peut statuer seul sur le texte.

La codécision s'applique à la majorité des secteurs pour lesquels l'Union européenne est compétente, là où les Etats ont accepté de transférer davantage leurs pouvoirs. La Consultation reste la règle pour les matières qui demeurent quasi-exclusivement de compétence nationale (taxes et imposition, poli-

tique de sécurité, questions constitutionnelles...).

Une vue d'ensemble du processus décisionnel européen nous permet de voir que le pouvoir est dispersé entre différents acteurs qui interviennent tour à tour. L'ensemble de ces acteurs constituent des sources potentielles d'information pour le journaliste.

Ce processus décisionnel comprend 5 grandes phases :

1ère phase Le document de proposition législative est préparé à l'aide d'un processus de consultation publique (organisations de la société civile, industries, institutions académiques et de recherche, médias...). Formelle et/ou informelle, cette consultation peut prendre diverses formes (audition bilatérale, conférence, consultation sur Internet...). Elle aboutit à la réalisation, par la Commission européenne, de Livres verts (documents d'analyse, idées) et de Livres blancs (recueils de propositions concrètes).

2e phase Les discussions, formelles et informelles, se poursuivent, entre et au sein des directions générales de la Commission européenne compétentes en la matière. Puis avec divers groupes d'intérêt et enfin, avec les ministères nationaux.

3e phase Des études d'impact viennent s'ajouter au dossier. Le processus de consultation interne à la Commission européenne s'intensifie et s'élargit aux membres des cabinets des Commissaires. La proposition s'affine et devient de plus en plus politique.

4e phase Les Commissaires européens présentent une proposition législative formelle.

5e phase À partir de ce moment, la proposition est entre les mains du Conseil de l'Union européenne, et (pour les matières en codécision) du Parlement européen :

Au Conseil, la proposition passe du groupe de travail technique concerné au COREPER (les 27 représentants des Etats membres). Après d'intensives négociations techniques et politiques entre les différents gouvernements, la proposition est approuvée par les 27 ministres.

Pendant ce temps, **au Parlement**, la proposition est discutée par les groupes politiques et les commissions parlementaires concernées, avant d'être approuvée en session plénière. En cas de désaccord avec le Conseil, les deux institutions entament alors une phase de conciliation-négociation pour arriver à un accord.

SECTION 1 VULGARISER L'EUROPE

Pour un schéma détaillé des différentes phases de la procédure législative ordinaire (codécision) :

http://ec.europa.eu/codecision/stepbystep/text/index_en.htm

Pour l'organigramme correspondant:

http://ec.europa.eu/codecision/stepbystep/diagram_en.htm

CADRE POLITIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le système politique de l'Union européenne ne s'apparente à aucun autre. Il se situe entre le système fédéral et le système intergouvernemental et le pouvoir politique est dispersé entre différentes institutions - la Commission, le Parlement et l'instance représentant les Etats membres (le Conseil de l'Union européenne) - qui doivent coopérer et agir en partenariat pour élaborer, adopter, implémenter et mettre en application la législation européenne.

Les Etats membres sont aussi représentés au sein du Conseil européen, la plus haute instance de l'Union européenne, composée des chefs d'Etat et/ou de gouvernement. Les leaders nationaux ne participent pas au travail législatif quotidien de l'Union européenne mais définissent les principales orientations politiques qui guideront le trio Commission-Parlement-Conseil de l'Union européenne.

L'UE s'est construite progressivement, s'élargissant et acquérant toujours plus de compétences. Elle fonctionne selon un système d'équilibre des pouvoirs, selon lequel le Parlement et le Conseil contrôlent la Commission (le Parlement peut contraindre la Commission à démissionner pour mauvaise gestion). La Commission contrôle également, au

moins partiellement, l'action des gouvernements (la façon dont ils dépensent le budget européen et transposent la législation communautaire). La Cour des comptes européenne contrôle chacune des trois institutions principales (Commission, Parlement, Conseil). La Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) et la Banque centrale européenne (BCE) ont le dernier mot dans leurs dossiers respectifs.

Les traités de l'Union européenne posent les limites de ses compétences. Les leaders politiques de l'Union européenne supervisent l'ensemble de ses structures. Il est important de comprendre que l'Union européenne n'est pas toute puissante, et en opposition automatique avec les Etats membres. Ces derniers interviennent de manière prépondérante dans le partage sophistiqué des pouvoirs au sein des trois institutions.

Les enseignants guideront les étudiants au sein du système politique de l'Union européenne, à l'aide de ces trois questions :

Comment est élaborée une proposition législative européenne ?

À quel stade du processus législatif communautaire les groupes d'intérêt et citoyens sont-ils amenés à intervenir ?

Qui contrôle l'implémentation des législations européennes dans les Etats membres ?

Les institutions de l'Union européenne: les pouvoirs des institutions de l'UE et leurs limites seront abordés en classe. Les étudiants seront sensibilisés aux principaux acteurs du système, au sein duquel les négociations permanentes sont guidées par les présidences tournantes du Conseil et par la Commission européenne. Ces négociations ont lieu entre Etats-membres, et entre ces derniers et le Parlement européen.

La Commission, l'organe exécutif de l'Union européenne, détient l'initiative législative et la Cour de justice des Communautés européennes est source d'une importante jurisprudence européenne.

Avec des milliers de fonctionnaires travaillant, pour certains, au sein des nombreuses agences européennes dispersées dans les capitales européennes, les institutions européennes produisent énormément d'informations sur leurs dossiers passés et actuels, qu'elles rendent disponibles pour les journalistes.

La question est celle de savoir comment repérer les informations les plus pertinentes au sein de cette masse de données disponible?

POUR CELA, IL EST UTILE DE REPÉRER LES ACTEURS PERTINENTS

Les comités consultatifs: environ un millier, ils définissent la manière dont les Etats-membres contrôlent les pouvoirs exécutifs de la Commission. Diverses parties prenantes (principalement les associations sociales et économiques, les fédérations) et des experts nationaux interviennent dans le cadre d'un système de consultation mis en place par le Conseil et la Commission, dans un grand nombre de matières.

Seule une petite part de leur composition est publique. Néanmoins, l'expertise technique de leurs membres est parfois très utile pour le journaliste.

Les experts nationaux qui siègent au sein de ces comités consultatifs se réunissent régulièrement à Bruxelles et représentent, pour les médias nationaux, des relais d'information présents à chaque stade du processus législatif européen.

Un rôle similaire est joué par les membres du Comité des Régions (CdR) – au sein duquel se réu-

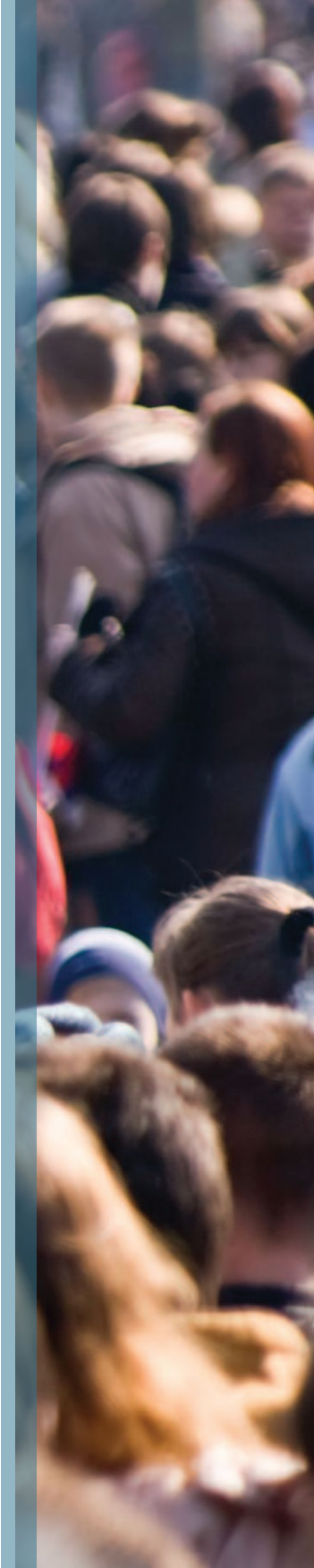
nissent les autorités régionales pour échanger leurs positions sur les dossiers de leur compétence – et du Comité économique et social européen (CESE) – où les salariés et employeurs européens se réunissent également régulièrement à Bruxelles pour échanger leurs positions sur les politiques économiques et sociales. Ces deux instances jouent un rôle consultatif pour la Commission et le Conseil. Leurs membres peuvent apporter aux journalistes nationaux de bonnes informations sur le fond des dossiers européens.

EN CLASSE

Le recours à une grande variété de projets réels, concrets, disponibles sur Internet ou dans des publications papier, donneront vie au système politique européen et à ses différents mécanismes de contrôle démocratique. Ils permettront de mieux comprendre la procédure de codécision et la souveraineté volontairement partagée.

Indépendamment du support choisi, les enseignants s'assureront que les étudiants trouvent des réponses concrètes aux questions basiques suivantes, réponses qui se trouvent toutes dans un seul instrument : **le traité de l'Union européenne.**

- Quelles sont les différentes étapes de l'intégration européenne (passées, présentes et futures) ?
- Comment fonctionne l'Union européenne et par le biais de quelles institutions ? Quels sont ses différents types de législation et sous quelle procédure sont-elles adoptées ?
- Avec quel budget fonctionne l'Union européenne ? (explication des dépenses et recettes)
- Qu'ont les Etats-membres en commun ? Quels principes et valeurs partagent-ils ?



- Quels sont les objectifs politiques, économiques, sociaux et culturels de l'Union européenne ?
- Quelle est la place de l'Union européenne dans le monde ?
- Quelle est la situation actuelle de l'Union européenne et vers quoi pourrait-elle évoluer dans le futur ?
- Où l'Union européenne commence/s'arrête-t-elle ?
- Quel est l'agenda des principales forces politiques de l'Union européenne ?

Ces questions motiveront formateurs et étudiants à décortiquer le cadre politique de l'Union européenne et ses caractéristiques les plus importantes.

La sélection des thèmes traités n'est pas une fin en soi. C'est un moyen pour concrétiser l'Union européenne et la rendre compréhensible. Le choix de l'angle journalistique dépendra du contexte local, au plus proche des étudiants.

Il sera aussi important de s'intéresser aux innovations du dernier traité (traité de Lisbonne), aux politiques et instruments européens les plus emblématiques et importants, sans oublier les domaines principaux au sein desquels l'Union européenne joue un rôle clé sur la scène mondiale: Euro, gouvernance mondiale (G-8, G-20, Nations Unies, etc.), ou encore, changement climatique. ■



SECTION 2 CONCRÉTISER L'EUROPE

RELIER LES GRANDS ENJEUX EUROPÉENS AUX RÉALITÉS SOCIALES LOCALES, ET RÉVÉLER L'IMPACT DES DÉCISIONS EUROPÉENNES SUR LA VIE DU CITOYEN

Qu'il s'agisse de couvrir les affaires locales, nationales ou européennes, nos cours/ateliers en journalisme européen vont soulever des questions simples mais efficaces : qui, quoi, où, quand, qui, comment et pourquoi ? L'approche journalistique consiste à souligner les implications concrètes des décisions européennes pour les citoyens, au niveau national, régional et local.

Afin de rester compétitifs sur le marché des médias, les journalistes doivent anticiper constamment les décisions européennes, une tâche difficile pour tout média professionnel, plus encore pour ceux qui sont basés hors des grandes villes.

Les flux d'information entre Bruxelles et les régions périphériques européennes étant très irréguliers, les journalistes locaux peuvent alors compter sur des experts nationaux et régionaux (publics/privés, politiciens/autorités locales/fonctionnaires, ONG, agents économiques et sociaux) proches d'eux géographiquement.

En raison de la complexité (compétences partagées) de l'Union européenne et du temps très long de ses procédures législatives, leur couverture implique un investissement de temps très important pour le

journaliste. Les sujets les plus controversés sont susceptibles de revenir à de nombreuses reprises à l'agenda.


Les journalistes locaux qui luttent pour extraire de ces matières de nouvelles histoires, de nouveaux angles d'approche, mais sans grande expertise des matières européennes, se tourneront d'abord, on l'a dit, vers les spécialistes locaux, avant de contacter les fonctionnaires ou parlementaires européens.

Ces experts et spécialistes locaux, connectés à Bruxelles, sont effectivement les mieux placés pour briefer les journalistes sur les implications directes des décisions européennes au niveau local.

Les écoles de journalisme ne peuvent pas passer à côté de cela. **Les enseignants recommanderont donc aux étudiants de :**

- Garder à l'esprit que les complexités européennes reflètent la coexistence de 27 cultures, 27 histoires, et 23 langues.
- Essayer de couvrir l'Europe en partant d'un ancrage et point de vue local, et le faire en amont, avant même que les décisions européennes ne soient prises.
- Toujours s'interroger sur les conséquences financières, économiques et sociales des décisions européennes à l'échelon local.
- Montrer les défis pratiques posés par les législations.
- Commencer, si possible, de nouvelles histoires à partir d'un fait ou événement local, et essayer d'en faire l'illustration d'un problème plus généralement présent sur la scène européenne (et inversement).
- Mentionner comment les autres régions européennes réagissent et résolvent les mêmes problèmes.
- Montrer l'impact pratique des projets locaux financés par l'Union européenne.
- Identifier clairement les positions des diverses parties prenantes aux débats européens (groupes politiques, lobbies, ONG...).
- Etablir systématiquement des comparaisons entre Etats membres, mais aussi avec des pays hors Union européenne. L'histoire et la géographie sont

SECTION 2 CONCRÉTISER L'EUROPE



des outils essentiels pour appréhender les grands enjeux européens.

OUTILS UTILES POUR L'ENSEIGNANT

- Lectures, questions-réponses, powerpoints, brainstorming. Encourager les débats d'idées pour interroger collectivement la notion d'Union européenne. A-t-elle un sens ? En avons-nous besoin et pourquoi ?

- Traduire le jargon européen, lire à travers et entre les lignes, permet de distinguer les informations pertinentes.

En adoptant une méthode basée sur la pensée critique, les étudiants devraient procéder par étape:

- S'intéresser aux prémisses d'un problème placé à l'agenda européen et identifier les différents intérêts en jeu (par exemple les intérêts des banques et grands patrons contre les intérêts des travailleurs et consommateurs).
- Comparer les solutions proposées par les différents acteurs (gouvernements nationaux, industries, syndicats, partis politiques, ONG, etc.).
- Evaluer dans une démarche prospective et critique le champ d'une politique européenne.
- Encore plus important: se demander qui bénéficie le plus et le moins des décisions étudiées.
- Utiliser l'étude de cas et les sessions de questions-réponses pour expliquer les actes européens (directives, règlements, décisions, recommandations, communications), ainsi que les mécanismes intergouvernementaux dits de « soft law » (codes de conduite volontaires, accords industriels, échange de bonnes pratiques, standardisation et responsabilité sociale des entreprises, etc.).

• Utiliser les vidéos de la chaîne EBS (Europe By Satellite). Diffusant gratuitement les conférences de presse et briefings des journalistes, de la Commission européenne et du Parlement européen, EBS fournit aux étudiants du matériel « frais » pour leur analyse.

Avant toute discussion en classe, les étudiants devraient prendre l'habitude de lire systématiquement les nouveaux articles et rapports de recherche sur les sujets d'actualité. Dans la mesure du possible, cette revue de presse devrait s'étendre à d'autres pays. De nombreuses sources d'information supplémentaire méritent également un coup d'œil (voir la liste qui suit).

L'enseignant peut les y aider en leur demandant de récolter les principaux titres à la « une » sur une période définie, et en recherchant, parmi eux, ceux qui se rapportent spécifiquement à l'information européenne.

Un autre type d'exercice utile consiste à identifier les sujets qui sont bien couverts aux niveaux national et local et ceux qui, au contraire, nécessitent de travailler avec des partenaires européens.

Les groupes d'étudiants peuvent choisir un sujet, décrire sa couverture dans deux ou trois Etats membres, identifier les objectifs des différents gouvernements nationaux et finalement repérer à quel stade du processus législatif européen se trouve le dossier.

Les discussions régulières autour des événements récents/actuels les plus pertinents pour l'Union européenne sont vivement recommandées. Les études de cas pourront servir de point de départ pour ces discussions ou pour des travaux individuels/de groupe (après un certain nombre de sessions, les étudiants choisissent un sujet qu'ils approfondiront davantage et suivront sur un temps plus long. Ils pourront être évalués plus tard, lorsqu'ils rendront leurs conclusions).

À ce stade, deux questions devraient être posées par les enseignants :

- Quel est le rôle de l'Union européenne et quelle est sa valeur ajoutée ?

- La couverture médiatique actuelle reflète-t-elle fidèlement les rôles respectifs des différents gouvernements nationaux et des institutions européennes ?

Le journaliste qui couvre l'Union européenne devrait adopter le réflexe d'évaluer systématiquement les liens entre les intérêts européens et nationaux.

L'«**intérêt commun**» est lié aux dossiers qui sont importants pour une majorité ou l'ensemble des 27 Etats membres. On peut présumer qu'on touche alors à l'une des raisons pour lesquelles ils ont rejoint le «club». L'«**intérêt national**» de chaque Etat membre, occasionne, quant à lui, souvent sinon toujours, d'importants conflits entre Etats.

La lecture sur les défis du journalisme européen et l'analyse d'exemples innovants en la matière sont vivement recommandées.

De notre expérience, les journaux virtuels montés en classe (identification de sujets, préparation du contenu, examen des décisions/événements européens selon différentes clés de lecture) emportent l'enthousiasme des étudiants et ont fait leurs preuves.

LES AUTRES PRATIQUES TESTÉES ET ADOPTÉES EN CLASSE INCLUENT

- La recherche sur Internet : les étudiants cherchent des données européennes brutes et les rassemblent, en vérifient la source (qui est derrière l'information ?)

- Travailler comme en situation professionnelle, faire des interviews.

- Découvrir des sites et bases de données qui permettent de mettre en place des liens de coopération transnationaux, de longue distance.

- Comprendre les nombreuses fonctions et formes des débats européens (vrais débats entre tenants de points de vue opposés). Le travail en équipe permet aussi aux étudiants d'expérimenter, à leur niveau, le débat. Essayer de voir un même événement selon différentes clés de lectures, différents points de vue.

- Lorsqu'il leur est demandé de décortiquer l'actualité, les étudiants préparent leur propre analyse qui permettra de nourrir les débats en classe. Chaque étudiant doit aussi amener une liste de thèmes à aborder lors de ces discussions.

- Interpréter la couverture de l'information européenne et le rôle respectif des porte-parole et journalistes. Qui est à l'origine et qui lance l'information ?

SUGGESTIONS QUE PEUVENT FAIRE LES ENSEIGNANTS

- Il n'y a pas UNE vérité.

- Ne pas s'attacher à l'une ou l'autre vérité mais plutôt identifier les tendances.

- Chaque acteur européen a son agenda.

- Il y a des sensibilités historiques.

- Vérifier, analyser les rapports de force en jeu.

- Distinguer l'information formelle et informelle.

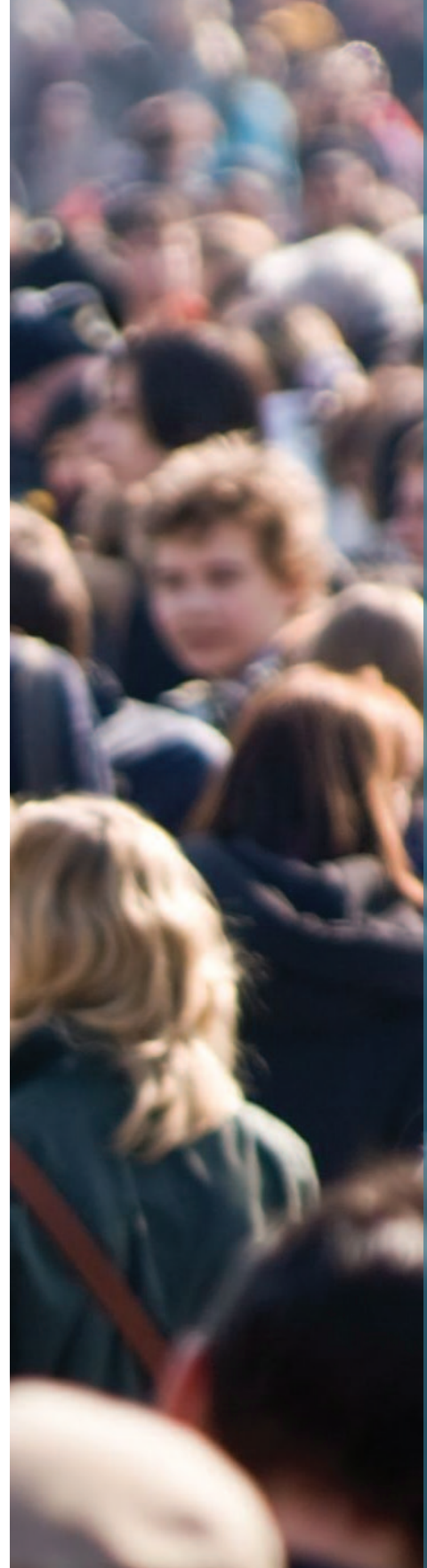
- Les affaires européennes ne sont pas qu'institutionnelles.

- Identifier le nombre d'acteurs concernés avant d'écrire une histoire européenne.

- Trouver le message politique sous-jacent, chercher les non-dits : **qui influence et guide l'UE ? Qui exerce un lobby sur quel dossier de l'agenda européen ? Comment se positionnent les Etats membres ?**

D'AUTRES CONSEILS PLUS PRATIQUES À COMMUNIQUER AUX ÉTUDIANTS

- Utiliser des citations puisées dans les sources européennes.
- Faire référence à d'autres résultats de recherches, identifier les contradictions.
- Utiliser les statistiques, enquêtes d'opinion et sondages.
- Vérifier ces statistiques et autres recherches.
- Constituer une base de données des organisations de l'UE.
- Se maintenir informé et s'inscrire à différentes newsletters d'organisations pertinentes, notamment des responsables de la communication des ONG, qui peuvent être de bons alliés.
- Lorsque les interviews se déroulent par mail, rappeler aux interviewés la deadline pour y répondre.
- Développer son expertise dans un domaine précis. ■



SECTION 3 METTRE L'EUROPE EN DÉBAT

CONFRONTER LES SOURCES D'INFORMATION EUROPÉENNE POUR NOURRIR LE DÉBAT PUBLIC ET PERMETTRE AU CITOYEN D'Y FAIRE ENTENDRE SA VOIX

Les étudiants devraient apprendre cette citation de Rob Heirbaut, célèbre journaliste flamand spécialisé dans les affaires européennes: "Toute personne qui souhaite savoir ce qui sera à l'agenda national dans deux ans n'a qu'à observer l'Europe aujourd'hui. Toute personne qui veut comprendre les débats locaux d'aujourd'hui, doit savoir ce qui a été dit avant, sur ces sujets, au niveau européen ».

QUE FAIT L'UE ET POURQUOI ? QUELLE EST SA MISSION ? POURQUOI A-T-ELLE ÉTÉ CRÉÉE ET COMMENT ?

Les citoyens ont le droit et le devoir d'évaluer le travail de leurs représentants communautaires. Si nous, citoyens européens, ignorons la façon dont sont élaborées les législations européennes, dont fonctionne le modèle économique et social européen, et comment ils affectent notre vie de tous les jours, comment pouvons-nous agir sur notre présent et notre futur ?

Pour des raisons démocratiques et pédagogiques, l'Europe doit être humanisée. La seule façon de le faire est de nous placer, enseignants et étudiants, dans une position d'observateur privilégié, inter-

médiaires objectifs et honnêtes entre le niveau élitiste européen et la société civile locale.

Le débat stimule la citoyenneté européenne et une meilleure compréhension des autres pays/régions de l'Union européenne. Ce dernier doit avoir lieu avant, pendant, et après la promulgation des décisions européennes.

L'utilisation du conflit dans une approche comparative est l'un des moyens pour entrer dans le débat : Comment cela marche dans les autres Etats membres? Comment les questions européennes sont-elles perçues dans les autres régions de l'Union?

Notre terrain de jeu est un terrain mouvant, une Europe politique en construction, en constante évolution.

Contrairement à un Etat isolé, cette Europe convergente est et sera toujours en construction, évoluant vers de nouvelles formes chaque fois que cela est nécessaire, et tant que les Etats membres le décideront. Les gouvernements européens et les citoyens pourraient décider à tout moment de rompre cette collaboration. L'idée répandue selon laquelle les Etats membres seraient victimes d'un monstre bureaucratique hors de contrôle, est plus qu'une caricature.

Une vraie approche journalistique ne peut ignorer que les partages de souveraineté imposent des droits et devoirs à l'ensemble des membres de l'Union européenne. Les responsabilités politiques et démocratiques européennes n'incombent pas uniquement, soit aux Etats individuels, soit aux institutions bruxelloises. Lorsqu'un problème européen touche à l'intérêt commun, il s'agit de trouver une solution européenne. Le processus de résolution du problème donne lieu à des tensions créatives entre de nombreux acteurs (politiciens, institutions, technocrates, forces sociales, civiles et lobbys de différents Etats membres) auxquels le journaliste doit porter attention.

Les accords communs sont souvent trouvés après de longues et difficiles négociations. Le consensus peut apparaître à travers une procédure législative et un vote formel, ou de manière plus souple, comme avec la règle du plus petit dénominateur commun, l'examen par les pairs (les autres Etats membres) ou l'élaboration d'un tableau de bord de bonnes pratiques.

Tout cela complique grandement la tâche du journaliste.

Nous devrions garder en tête le fait que les gouvernements nationaux n'obtiennent pas toujours les politiques qu'ils souhaitent voir mises en place

SECTION 3 METTRE L'EUROPE EN DÉBAT



au niveau européen. Leur succès ne dépend pas seulement de leurs capacités diplomatiques et de leur pouvoir d'influence. Il dépend également fortement des conjonctures et circonstances présentes à un moment particulier de l'histoire de l'Union européenne.

L'évaluation des décisions européennes ne peut ignorer les **défis internes** à l'Union européenne (la protection du citoyen, du consommateur, du travailleur, la taxation, l'économie, la monnaie, l'Europe sociale, la recherche, l'environnement) et ses **défis externes** (les frontières, l'immigration, la sécurité, l'énergie, la coopération avec le reste du monde, etc.).

Actuellement (fin 2011) **les sujets les plus controversés de l'agenda européen sont :**

- L'immigration, Schengen, la montée des populismes.
- Comment faire concilier le libre marché/les intérêts entrepreneuriaux et l'intérêt général/public ?
- Régulation contre dérégulation.
- l'UE est-elle réellement engagée dans le développement durable ?
- Qu'est ce que l'économie sociale de marché?
- Que fait ou ne fait pas l'Europe pour prévenir la crise économique et financière et ses effets ? Critique de l'orientation néo-libérale de l'UE.

Quelques secteurs clés de la politique européenne: la concurrence, le Marché unique, l'agriculture, l'environnement, la santé, la sécurité alimentaire, l'énergie et la stratégie face au changement climatique, l'union économique et monétaire, la gouvernance économique, la justice et les affaires inté-

rieures, la politique extérieure et de sécurité.

L'Europe est à géométrie variable. Dans des domaines où le pouvoir est partagé entre les Etats membres et l'Union, les gouvernements ont le choix de rester ou non dans le cadre commun. Des débats peuvent avoir lieu, en classe, sur des sujets comme l'Euro ou la libre circulation des personnes, pour lesquels des groupes d'Etats membres ont décidé par le passé de renforcer leur coopération.

Sur ce point, il est intéressant d'analyser rigoureusement les raisons des clauses de retrait ou dérogations négociées par les autres Etats membres (restant volontairement à l'extérieur d'un projet donné), sans oublier les Etats qui souhaitaient rejoindre ces groupes d'avant-garde mais qui s'en sont trouvés empêchés, en raison d'un manque de préparation et de conditions internes.

Les deux situations fournissent aux formateurs un matériel important et utile pour expliquer les subtilités de l'Europe. ■

EXERCICES ET OUTILS PRATIQUES

LES SOURCES DE L'INFORMATION EUROPÉENNE

Les sources officielles de l'UE : La Commission européenne, son service de porte-parole, les députés européens et le staff politique du Parlement européen, les diplomates, le Conseil de l'Union européenne, les présidences tournantes, la Cour de justice des Communautés européennes, les services de presse, les principales agences européennes, l'Eurobaromètre et l'Eurostat (organisation statistique de l'Union, regroupant les statistiques des 27 Etats membres, dépendant directement de la Commission européenne, dont les bases de données et rapports sont accessibles à tout public).

De manière à garder une indépendance et une distance critique à l'égard de la communication et « propagande » officielle européenne, il est essentiel de prendre aussi connaissance de sources non institutionnelles.

Les sources non officielles: ONG, industrie, lobbies, presse étrangère, think-tanks, fondations culturelles et politiques, syndicats, associations professionnelles et divers réseaux de la société civile.

On attend des étudiants en journalisme qu'ils explorent **la richesse d'information fournie localement** par un grand nombre d'acteurs : les groupes politiques, les associations professionnelles, les ONG, le réseau Europe Direct, les experts européens et les conseillers dans les ministères nationaux.

Les réseaux facilitent l'échange et la diffusion d'in-

formation au niveau local, sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne, promouvant les rencontres et la connaissance interculturelle.

Il est extrêmement important de connaître la nature des différentes sources disponibles, comment elles sont organisées, quel est leur potentiel de manipulation de l'opinion publique.

Voici un exercice qui aidera les étudiants à distinguer l'information pertinente dérivée des canaux de communication officielle européens :

LE NOMBRE DE LOBBYISTES À BRUXELLES EST ESTIMÉ À 15000.

On demandera aux étudiants de :

1) Se rendre sur le site du registre de transparence de l'UE http://europa.eu/transparency-register/index_fr.htm, qui présente une liste des groupes d'intérêts/lobbies enregistrés auprès des institutions.

- Quelles catégories peut-on y distinguer ? Compagnies nationales ? Multinationales ? Associations sectorielles/professionnelles ? Syndicats ? ONG ?

- Quelle catégorie semble la plus représentée ?

- Trouver dans les médias un exemple au sein duquel l'un de ces groupes était engagé dans les débats pour influencer la législation européenne.

- Essayer d'interviewer un ou plusieurs lobbyistes sur leur travail. Comment tentent-ils d'influencer le processus décisionnel européen et les médias ?

2) Choisir un set de directives : les directives REACH sur les industries chimiques, les directives « Chocolat » ou celles sur les émissions de carbone des véhicules légers... Essayer de trouver quels groupes ont été consultés au préalable et comment

EXERCICES ET OUTILS PRATIQUES

ils ont influencés (et même fait modifier) les plans de la Commission européenne dans un sens ou dans un autre.

3) Faire le même exercice avec la directive relative aux services dans le Marché intérieur, dite « Directive Bolkestein ».

Les enseignants expliqueront comment les journalistes européens présents à Bruxelles organisent leur travail, définissent leur agenda et leurs priorités, apprennent à identifier l'information pertinente rapidement et de manière fiable.

SUGGESTIONS PRATIQUES POUR LA RÉDACTION D'ARTICLES

- Accrocher son audience : expliquer clairement son choix de sujet dans le premier paragraphe, faire apparaître dans le titre le lien clair avec l'actualité.

- Toujours expliquer les mots de jargon technique/politique.

- Etre sélectif : les documents de l'UE contiennent souvent plusieurs points saillants à aborder. Il est préférable de n'en choisir que deux ou trois maximum, mais de les expliquer en détails.

- Utiliser des cartes, graphiques et autres schémas.

- Essayer de trouver un angle original.

- Essayer de repérer le rôle d'autres institutions européennes que les trois principales.

- Pour souligner la dimension humaine et émotionnelle (comment le public est-il affecté ?), essayer d'utiliser le portrait.

- Mettre en lumière les contradictions.

- Utiliser les arguments « pour » et « contre ».

- Revoir les différents moments historiques qui servent de pierres angulaires à la construction européenne et les valeurs qui définissent l'Union européenne.

- Examiner le budget de l'UE et sa structure financière de répartition:

1) Essayer d'identifier les priorités politiques.

2) Identifier les enjeux et problèmes à l'origine de ces choix politiques.

3) Discuter des futurs développements éventuels en introduisant des perspectives financières (budget multi-annuel).

PROJETS PRATIQUES POUR METTRE LES ÉTUDIANTS EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE

LE PROCESSUS DE DÉCISION DE L'UNION EUROPÉENNE- LE RÔLE DES ETATS

Pour étudier/illustrer les limites de l'action des Etats nationaux et le rôle consécutif attribué à l'UE à travers des exemples pratiques, les enseignants vont introduire dans le débat un sujet ou problème spécifique qui a déjà été tranché au niveau européen. Ils vont identifier la décision européenne relative ou l'orientation choisie. L'ensemble des étapes du processus de décision seront passées en revue. L'objectif de l'exercice est de discuter et d'évaluer si oui ou non, la solution adoptée était la meilleure solution possible.

LE PROCESSUS DE DÉCISION DE L'UNION EUROPÉENNE – UN EXERCICE DE SIMULATION DU CONSEIL DES MINISTRES

La Hogeschool West-Vlaanderen (Courtrai- Belgique) mène ce projet en partenariat avec la Fondation Ryckevelde. Les étudiants choisissent un sujet qui fera l'objet d'une rencontre simulée du Conseil des ministres. Ils se voient ensuite chacun attribuer un rôle. Un étudiant est le président du Conseil et anime les débats. Les autres étudiants représentent chacun un Etat membre. Mais il y a aussi des représentants du Parlement européen et de différents lobbys.

Deux semaines avant l'exercice de simulation, les étudiants reçoivent un dossier individuel avec des informations de base sur le parti ou le pays qu'ils représentent et les principaux points de vue adoptés par ce pays, en lien avec le thème choisi. Ces supports leur permettent de se préparer pour les débats et rechercher des informations complémentaires, choisir la position qu'ils adopteront lors du Conseil.

Le jour de l'exercice de simulation, les étudiants visitent le Parlement européen et rencontrent un parlementaire travaillant sur le thème choisi. La journée se déroule dans une vraie salle de réunion du Parlement européen, ou de la Commission européenne, à Bruxelles.

Après un tour de présentation, chaque parti doit partager et défendre sa position sur la proposition législative. Les tours de discussions sont suivis de tours de vote, les plus grands Etats ayant, comme dans la réalité, plus de poids que les petits Etats. Il peut aussi y avoir plusieurs suspensions des débats, afin d'interroger des conseillers ou créer des

alliances/compromis dans les couloirs.

Les enseignants sont présents uniquement pour observer, recadrer l'exercice, et évaluer le processus. Ce dernier aboutit réellement à l'adoption d'un texte, qui compte suffisamment de votes pour produire ses effets. Les nouveaux médias sont intégrés au processus, avant, pendant et après le jour de la simulation : des opinions sont postées sur Facebook, des observateurs « tweetent » et organisent des fuites d'information pendant les négociations. Les résultats finaux, images et conférences de presse, sont postés ultérieurement.

LE PROCESSUS DÉCISIONNEL DE L'UNION EUROPÉENNE – LE PROJET « EUROJOURNALISME »

Les étudiants reçoivent une carte d'accréditation pour le Parlement européen à Strasbourg. Durant une semaine, lors d'une séance plénière, ils produisent du matériel pour la radio, la télévision et la presse. Les reportages radio et télévision sont retransmis sur Howest Media Lab (webradio) et les articles sont publiés dans un magazine spécial (dans le futur, ils devraient être publiés dans le journal hebdomadaire le plus lu en Flandre occidentale, le « Krant van West-Vlaanderen»). Les étudiants sont encadrés et conseillés par un journaliste accrédité, spécialisé dans les affaires européennes. Quatre semaines avant de se rendre à Strasbourg, les étudiants reçoivent toutes sortes d'informations, notes et conférences de presse. Leur tâche est de les interpréter, les sélectionner, de choisir des personnes à interviewer et de les contacter pour organiser leur entretien.



LE CHOIX DES SOURCES

Exercice 1: interviewer des journalistes reconnus dans le domaine des affaires européennes, que ce soit en radio, télévision, presse écrite ou sur le Web. Comparer leurs façons de travailler. Quelles sources choisissent-ils ? Comment construisent-ils leur réseau professionnel ? Quelles formalités et règles doivent-ils suivre ? Quelles sont les voies plus informelles ? Qu'est-ce qui différencie le travail du correspondant européen de celui de ses collègues ?

Exercice 2: identifier les députés européens représentant son pays. Sélectionner un thème et repérer, parmi eux, les députés qui représentent la source d'informations la plus intéressante. Les critères de choix peuvent être : la couleur politique du député, le sujet (de quelle commission parlementaire/intergroupe est-il membre ?), la région (si vous travaillez pour un journal régional, il sera intéressant de cerner les dossiers européens les plus importants dans le contexte local).

DIVERSITÉ DES VOTES ET AGENDA EUROPÉEN.

Exercice 1: Votewatch est un site internet indépendant où l'on peut trouver des informations sur les activités, points de vue, comportements de vote des députés européens, individuellement ou par groupe politique. Ce site peut être utilisé par les étudiants pour confronter, comparer le vote d'un député et son discours public.

Exercice 2: Trouver des sites internet indépendants dans son pays, qui permettent de compléter, nourrir, contrebalancer, contredire différents points de vues sur les décisions européennes. Comment trouve-t-on ces sites ? Qui sont les éditeurs et rédacteurs en chef ? Quels sont leurs objectifs ? Quels sont les points positifs et négatifs de leur approche ?

Exercice 3: Encourager les étudiants à vérifier régulièrement les agendas politiques européens et à les utiliser comme alerte, pour prendre contact avec des ONG, groupes d'intérêts, et même avec des députés en charge des dossiers. Les étudiants peuvent alors se tenir à jour au fur et à mesure que les dossiers avancent.

LE TEMPS DE L'INFORMATION

Suivre un journal, un bulletin d'information télévisuel ou radio durant une semaine. Chaque fois noter les informations sur l'Europe. Quel stade du processus décisionnel ? Parle-t-on uniquement d'une suggestion émise par un groupe de pression ? Y a-t-il déjà une proposition déposée par la Commission européenne ? Qui se trouve derrière la proposition ? Le texte est-il déjà passé par le Parlement européen (première ou seconde lecture ?) et le Conseil de l'Union européenne ? A-t-il été approuvé ?

SUIVRE UNE DIRECTIVE

Prendre l'exemple de la « Directive Bolkestein » (directive sur les services dans le marché intérieur). Décrire son évolution, du premier projet à la directive finale. Trouver dans les archives si et comment les journalistes de différents médias ont couvert chaque étape du processus décisionnel. Quelles étaient les principales préoccupations des différentes rédactions ?

SUIVRE UNE NÉGOCIATION EUROPÉENNE

Prendre l'exemple du compromis politique européen à propos des taxes sur les voitures polluantes. Le compromis ouvre la voie à des mesures qui feraient payer les conducteurs les plus polluants. Les coûts externes, comme la pollution sonore et olfactive, seront pris en charge. Les camions roulant dans les zones montagneuses paieraient le prix fort. À l'inverse, les véhicules les moins polluants seraient exemptés de cette taxe.

Les étudiants pourraient étudier les documents d'archive officiels européens, des coupures de presse, des prises de positions de différents groupes politiques et organisations. Que voulaient les différentes parties concernées au départ ? Comment cela a-t-il évolué ? Comment les médias ont-ils couvert les négociations et affecté ces dernières ? Quel suivi ont-ils opéré depuis ? (Exemple de source récente avec le journal flamand De Standaard: WDP, De Standaard, Tuesday, May 24, 2011).

TOUS LES CHEMINS MÈNENT À BRUXELLES

- 1) Choisir un article de presse sur un problème relatif à l'Union européenne.
- 2) Demander aux étudiants de l'évaluer : le sujet traité est-il d'actualité ? Quelles étaient les lignes éditoriales de la rédaction ? Pensez-vous que cet article est intéressant et équilibré, en se mettant à la place du citoyen ?
- 3) Créer une liste d'organisations, agences, et institutions de votre région, desquels vous attendez une prise de position sur un thème politique majeur.
- 4) Trouver au moins 10 organisations de votre région

qui sont très rarement entendues dans les médias et qui pourraient avoir une approche critique constructive et intéressante des politiques européennes.

- 5) Trouver un sujet européen qui vous intéresse et n'est que rarement couvert par les médias. Ecrire un texte pour la radio citant au moins trois personnes.

COUVRIR LES CONFÉRENCES

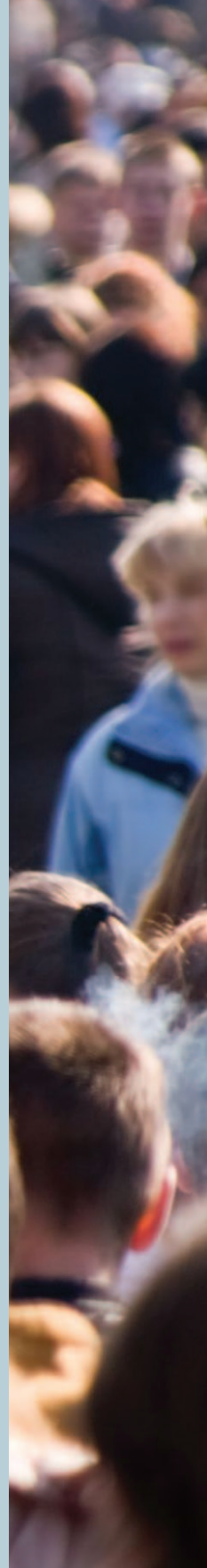
Exercices de simulation au Parlement européen : écrire un article sur un événement, sur place.

L'utilisation de vidéos partagées pour la formation aux conférences de presse.

Vimeo est une « communauté respectueuse de gens créatifs, passionnés par le partage des vidéos qu'ils conçoivent » (<http://vimeo.com/>). Utiliser des vidéos sur les politiques en Europe sont un bon moyen de se former à la conférence de presse.

AUTRES SUGGESTIONS POUR LES ÉTUDIANTS

- 1) Les étudiants d'universités de différents Etats membres s'interrogent mutuellement sur leur vision de l'Europe et postent ensuite les résultats sur un site partagé (wiki), sous la forme d'une grande enquête d'opinion. Outre la production de résultats statistiques, ces interviews permettent aux étudiants d'apprendre des autres pays et régions d'Europe et de créer un réseau de contacts intéressants.
- 2) Les étudiants de chaque université réalisent un micro-trottoir (TV/radio) ou un sondage web, dans leur pays. Ils échangent ensuite leur matériel et l'analysent pour trouver de nouvelles histoires à raconter sur l'Europe.
- 3) Les étudiants d'un pays travaillent en binôme avec



les étudiants d'un autre pays pour trouver ensemble des sujets qui affectent leur deux pays, ou l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne. Ils utilisent ensuite leur recherche commune pour écrire individuellement, dans leur contexte local, leur propre histoire.

Traiter l'information européenne sous un angle différent.

Nos jeunes reporters devraient s'intéresser à ce qui est fait localement en recherchant des experts ou des représentants de la société civile, pour humaniser et minimiser le côté institutionnel de l'Union européenne. Les personnes qui travaillent localement sont les mieux placées pour concrétiser et donner du sens à l'actualité européenne.

Accrocher l'audience locale.

L'information doit être accessible, utile, spécifique pour garder une approche concrète qui fasse sens et qui soit intéressante pour une audience locale. Pour cela, il est utile de se centrer sur l'expérience des gens, leurs ressentis, leurs impressions, leurs réactions. Et de s'en servir pour créer une information nouvelle, avec une valeur ajoutée, plutôt que de répéter l'information donnée par d'autres médias.

Ne suivez pas l'agenda, faites l'agenda.

Même si les institutions européennes déterminent la majeure partie de l'agenda médiatique européen, les étudiants en journalisme doivent savoir qu'ils peuvent influencer sur cet agenda, en trouvant de nouvelles informations, de nouveaux récits pour leur audience locale. Créer et non plus seulement suivre l'information.

ETUDES DE CAS ET PROJETS

POUR UN JOURNALISME CRITIQUE

En 2004, la Ministre belge de la protection des consommateurs a annoncé qu'elle souhaitait introduire une nouvelle législation fédérale afin de porter la garantie de tout l'équipement maison à 2 ans. La presse a présenté cette législation comme une initiative personnelle de la ministre belge. Ce qui n'a pas été dit, c'est que cette législation découlait d'une directive européenne et que la Belgique était d'ailleurs en retard de trois ans dans la transposition de la directive européenne, risquant une condamnation de la Cour de justice des Communautés européennes.

Les politiciens annoncent également des propositions populaires dont ils savent pertinemment qu'elles seront incompatibles avec les règles et compétences européennes, comme l'a fait ce politicien sur une chaîne de télévision belge (émission Nieuwsuur): "Les Pays-Bas veulent rendre plus strictes les règles du regroupement familial: l'âge minimum pour faire venir une épouse sera de 24 ans. Et la relation des immigrants avec les Pays-Bas sera testée. » Le gouvernement de Mark Rutte veut stopper le regroupement familial mais cela ne sera possible que si les règles européennes sont modifiées. Ces règles ne peuvent être contournées ou modifiées par la volonté d'un seul Etat. (Source: www.nieuwsuur.nl - 25 mai 2011)

LES DROITS DES HOMOSEXUELS ET LES GROUPES DE PRESSION

Des lobbys tels que l'ILGA-Europe (la branche européenne de l'«Association internationale des lesbiennes, Gays, Bisexuels, Trans and Intersexe »), ont beaucoup lutté pour les droits des homosexuels. Questionner les étudiants sur leur rôle au niveau européen. Sans leur intervention,

l'Union européenne aurait-elle mis au point la «boîte à outils visant à promouvoir et à défendre l'exercice des droits de l'Homme des personnes homosexuelles, bisexuelles et transsexuelles»? Le Parlement européen aurait-il créé, comme il l'a fait, un intergroupe spécial sur ces questions, et élaboré une résolution contre les discriminations et l'homophobie? La journée internationale contre l'homophobie serait-elle célébrée de la même manière par les institutions de l'Union européenne? (Sources et liens: http://www.ilga-europe.org/home/guide/eu/lgbt_rights - <http://www.lgbt-ep.eu/>)

QUE FAIT L'EUROPE POUR VOUS ? REPORTAGES SUR L'AGRICULTURE

Avant les élections européennes de 2009, la chaîne publique flamande Radio 1 a diffusé une série de 4 programmes titrés « Que fait l'Europe pour vous ? ». Plutôt que d'interviewer des fonctionnaires ou officiels européens, les journalistes ont choisi d'utiliser des histoires de la rue, de voir quels projets, portés par des citoyens, ont pu devenir réalité grâce à l'aide (financière) de l'Union européenne.

- Dans un premier épisode, le journaliste visite une ferme qui est aussi un centre de soins, dans l'arrière pays anversois. Suite à des problèmes de santé, l'agriculteur ne pouvait plus effectuer seul son travail à la ferme. Le couple a alors décidé d'employer des jeunes gens vulnérables au sein de la ferme et d'en faire un centre de soins.

- Le deuxième épisode évoque à nouveau une famille d'agriculteurs, en Flandre de l'Ouest. Toute la famille travaille dans l'exploitation mais la crise économique a rendu l'agriculture traditionnelle insuffisamment rentable pour faire vivre une famille. Les agriculteurs ont donc ajouté une boutique, se

sont lancés dans l'agrotourisme et ont même créé un terrain de golf sur leur exploitation.

- Dans le troisième épisode, le journaliste suit un prêtre dans un quartier ouvrier de Ghent, où vivent beaucoup d'immigrants. Le prêtre se présente d'abord comme un travailleur social que comme un curé. Les portes de son église sont toujours grandes ouvertes et il organise des rencontres interculturelles dans le quartier.

- Le dernier épisode nous emmène à Malines, où un petit ruisseau de seulement 200m de long a été découvert après avoir été caché par un toit pendant plus d'un siècle. Il est aujourd'hui devenu une réelle attraction pour les citoyens. Source: <http://www.radio1.be/category/vrije-trefwoorden/wat-europa-voor-je-doet>

UN JOURNALISME POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'initiative GEJI (Global Environmental Journalism Initiative) regroupe quatre universités australiennes et cinq européennes, dans le cadre d'une collaboration entre l'Union européenne et la Coopération australienne pour l'éducation supérieure et la formation. Les étudiants travaillent ensemble et produisent un journalisme sur l'environnement et le développement durable, à l'aide d'un site partagé (wiki).

<http://www.acij.uts.edu.au/geji/index.html>

JOURNALISME EUROPÉEN COMPARÉ

L'institut Reuter pour l'Etude du Journalisme, mène un projet de recherche sur le journalisme européen comparé, étudiant la manière dont les journalistes travaillent dans les différents pays européens. Les étudiants sont encouragés à mener des projets similaires afin de mieux connaître les autres Etats membres.

<http://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/>

INTERAGIS AVEC L'UE !

La visite des institutions européennes peut s'organiser à l'aide des députés européens dans les Etats membres, ou directement avec le responsable Presse de l'Union européenne. Des fonds sont disponibles pour financer ces visites ou le déplacement des députés dans les universités.

UTILISER SON TEMPS EFFICACEMENT

Le temps des cours empêche les jeunes journalistes de travailler sur des projets à long terme. Mais **l'organisation du travail d'Eur@dionantes (radio locale associative à Nantes, dans l'ouest de la France) permet aux stagiaires de prendre plus de temps pour travailler sur des sujets de fond.** En parallèle avec l'actualité, des sujets et reportages sont prévus deux semaines à l'avance. Ce temps peut permettre de réaliser de petites enquêtes, d'approfondir certains sujets

Exemple : en avril 2011, en France, de la mise en place de jurés populaires au tribunal correctionnel a fait beaucoup de bruit. Une journaliste stagiaire a décidé de travailler sur ce sujet pendant deux semaines, en recherchant en Europe, quels sont les Etats qui ont déjà mis en place ce système, quels en sont les effets, etc.

Autre exemple, celui d'une étudiante allemande qui se retrouve à devoir payer une forte caution pour avoir utilisé des vélos en libre service, à Nantes, en utilisant sa carte de crédit non française. A partir de cette expérience, elle décide de s'interroger sur ce problème, en interpellant les différents acteurs : les élus, la société en question, sa banque en Allemagne

À côté de l'actualité, **Eur@dionantes a choisi de développer le documentaire.** Exemple: un journaliste de la rédaction s'est demandé ce que signifiait concrètement la crise du lait en allant passer une journée auprès d'un agriculteur concerné. Dans ce documentaire, l'agriculteur était amené à montrer ses factures, à expliquer les quotas qui lui étaient imposés, à témoigner, dans sa cuisine, des exigences de la politique européenne agricole. Ce portrait était suivi d'une partie dans laquelle le journaliste se demandait ce qui pouvait être fait pour améliorer la situation. Il a donc interrogé des syndicalistes et l'eurodéputé José Bové.

LES AUTORITÉS LOCALES ET LA MIGRATION

Dans un communiqué de presse, Nantes Métropole, la communauté des communes de Nantes, a annoncé la tenue d'une conférence débat sur l'accueil des immigrés, à Nantes, entre 1980 et 2010. Un des journalistes a couvert cette conférence, se focalisant sur l'accueil des immigrés, en lien avec les politiques européennes.

LES JEUNES ET LA POLITIQUE

La venue, à Nantes, d'une délégation d'élus finlandais était une autre façon d'aborder l'eurodéputé à partir du local. Ces élus sont venus à Nantes pour échanger sur la manière dont les politiques affectent la jeunesse. Un journaliste a rencontré et permis à la radio de voir comment un autre Etat membre fait pour aborder la politique avec ses jeunes.



L'ACCUEIL DES PERSONNES SOUFFRANT D'UN HANDICAP, À NANTES ET EN EUROPE

Nantes est la première des villes françaises les plus accessibles pour les handicapés. Mais quelques semaines auparavant, un palmarès européen était réalisé et Nantes n'y figurait pas. Un journaliste a cherché à savoir si Nantes avait concouru. Elle avait effectivement postulé mais n'avait pas été sélectionnée. À partir de ces informations, un journaliste a réalisé un sujet qui relativisait le classement français, en le comparant au classement européen.

AGRICULTURE, POLITIQUE NATIONALE ET FONDS EUROPÉENS


Le ministère français de l'Agriculture a envoyé à Eur@dionantes le résultat de l'appel d'offres concernant les pôles d'excellence rurale. Ces pôles, qui regroupent des projets favorisant le développement des territoires ruraux, sont choisis par le ministère. À ce titre, ils reçoivent des fonds nationaux et européens...Un journaliste stagiaire a pu, dans son reportage, lier explication de l'origine des fonds européens, politique nationale et réalisation des projets locaux retenus.

LE SUIVI DE L'APPLICATION LOCALE D'UNE POLITIQUE EUROPÉENNE – EXEMPLE AVEC LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Une directive européenne sur le bien-être des poules pondeuses vient d'être adoptée par le Conseil des ministres de l'Union européenne. À la fin 2011, la réglementation en la matière arrive en effet à échéance. Le jeune journaliste doit faire preuve de pédagogie et traduire pour l'audience ces documents législatifs. Il les complète par la réaction d'éleveurs locaux: en quoi cette directive va changer leur pratique ? Sont-ils prêts ? etc. Pour enrichir l'information, l'étudiant interroge aussi un éleveur dans son propre pays, l'Angleterre.

DE L'INTERNATIONAL AU LOCAL, DU LOCAL À L'INTERNATIONAL

Les journaux parlés d'Eur@dionantes ont largement traité des révolutions dans le monde arabe ou des révoltes en Côte d'Ivoire, en multipliant les angles d'approche. Ils ont recherché les réactions des groupes locaux liés à ces pays, et les ont reliées aux réactions des Etats membres de l'UE. Pour apporter un éclairage supplémentaire, ils ont interviewé un universitaire nantais spécialiste de



la question. L'engagement militaire ou la vente d'armes ont pu constituer une autre porte d'entrée, pour laquelle ils ont interrogé les eurodéputés de l'Ouest de la France.

L'ENVIRONNEMENT : ENTRE STRATÉGIES INTERNATIONALES ET LOCALES

Nantes est porte-parole des collectivités locales, à l'ONU, dans les négociations pour lutter contre le changement climatique. Lors de ces négociations, un journaliste a suivi la délégation nantaise dont le but est de faire reconnaître le rôle des collectivités locales dans la lutte écologique. Cette reconnaissance entraînerait l'allocation de fonds internationaux, européens et nationaux. Le journaliste a pu lier stratégies internationales et locales en matière d'environnement. Le projet de construction du nouvel aéroport de Nantes a été également l'occasion de trouver une nouvelle toile de fond pour lier l'Europe et Nantes, qui sera Capitale Verte en 2013. ■

LIENS UTILES

L'Union européenne :

<http://europa.eu>

La Commission européenne :

<http://ec.europa.eu>

Un outil pour gagner du temps lorsqu'on effectue des recherches sur le site Europa.eu :

<http://www.searcheuropa.eu/>

Le Parlement européen :

<http://www.europarl.europa.eu>

<http://www.europarl.europa.eu/en/home.aspx>

<http://www.theparliament.com/>

Pour révéler les comportements de vote de vos députés et groupes parlementaires européens sur les sujets qui vous affectent, vous et votre audience :

<http://VoteWatch.eu>

Les statistiques sur les présences et tendances de votes de chaque parlementaire européen : <http://epvote.eu/>

Les Tweets des eurodéputés et la télévision du Parlement européen :

<http://europatweets.eu/>

<http://www.europarl.europa.eu>

<http://www.europarl.europa.eu/en/home.aspx>

<http://www.theparliament.com/>

Le Conseil des ministres de l'Union européenne : <http://www.consilium.europa.eu>

Différentes informations et sources potentielles sur la scène médiatique bruxelloise :

<http://mediapusher.eu/jays/pdf/reporting.brussels.2011.pdf>

<http://www.eu4journalists.eu/index.php/basics/english/C49/>

Pour des informations générales sur l'UE :

<http://www.euractiv.com/en>

<http://euobserver.com/>

<http://www.europeanvoice.com>

Les communiqués de presse européens :

http://emm.newsbrief.eu/NewsBrief/clusteredition/fr/latest_en.html

<http://www.presseurop.eu/en/category/section/politics>

Les think tanks européens :

General issues

<http://www.tandfonline.com/toc/rjpp20/18/2>

http://ec.europa.eu/dgs/policy_advisers/experts_groups/index_en.htm

<http://www.epc.eu/>

<http://www.madariaga.org/>

<http://www.medeab.be/en/>

<http://www.friendsofeurope.org/Functionalnavigation/Aboutus/Whatwedo/tabid/1175/Default.aspx>

[http://www.coleurop.be/template.](http://www.coleurop.be/template.asp?pagename=EUDP)

[asp?pagename=EUDP](http://www.coleurop.be/template.asp?pagename=EUDP)

Les médias spécialisés - économie et entreprises

<http://www.bruegel.org/>

<http://www.ecipe.org/>

<http://www.businessseurope.eu/Content/Default.asp?>

Les sites de plateformes d'ONG

[http://www.concordeurope.org/Public/Page.](http://www.concordeurope.org/Public/Page.php?ID=4)

[php?ID=4](http://www.concordeurope.org/Public/Page.php?ID=4)

<http://www.act4europe.org/code/en/default.asp>

<http://www.womenlobby.org/?lang=en>

Des statistiques et recherches utiles :

<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/eurostat/home/>

<http://www.etui.org/>

<http://resourcecentre.etuc.org/>

L'annuaire des institutions européennes :

[http://europa.eu/whoiswho/public/index.](http://europa.eu/whoiswho/public/index.cfm?fuseaction=idea.hierarchy&nodeid=3780)

[cfm?fuseaction=idea.hierarchy&nodeid=3780](http://europa.eu/whoiswho/public/index.cfm?fuseaction=idea.hierarchy&nodeid=3780)

Des médias en ligne:

<http://www.cafebabel.fr>

<http://www.eurosduvillage.eu>

Du matériel audiovisuel/multimédia :

<http://www.ena.lu>

<http://ec.europa.eu/avservices>

<http://www.youtube.com/user/eutube>

<http://www.europeana.eu>

L'histoire de l'UE : http://europa.eu/about-eu/eu-history/index_en.htm

Des glossaires pour traduire le jargon européen :

http://ec.europa.eu/ipg/content/tips/tables/jargon_table_en.htm

http://europa.eu/legislation_summaries/glossary/

<http://www.bbc.co.uk/news/world-europe-11767037>

LIENS UTILES

Spécialement pour les jeunes

Réseau et matériel pour encourager la compréhension de l'Europe et des autres Etats membres

<http://www.micro-europa.eu/>

Le catalogue Mobilité de l'EJTA

<http://www.ejta.eu/index.php/mc>

Le prix du jeune journaliste européen

<http://www.eujournalist-award.eu/>

Le forum européen des étudiants en journalisme

<http://www.fejs.org>

Orange-Magazine <http://www.orangelog.eu>

Europocket TV <http://www.europocket.tv>

Indigo Magazine <http://www.indigomag.eu>

Organisations dans le secteur du journalisme:

Le « Réseau européen du journalisme du voisinage », des liens intéressants et des blogs sur l'UE

http://www.journalismnetwork.eu/index.php/_en

L'Institut International pour le Journalismisme (IIJ)

<http://www.inwent.org/iiij/>

La Fondation Channel 4 BritDoc <http://britdoc.org/>

Le collège de journalistes de la BBC (guidance pour les journalistes souhaitant couvrir les institutions européennes) :

<http://www.bbc.co.uk/journalism/skills/writing/accuracy/european-institutions.html>

PRÉSENTATION DU RÉSEAU MICRO-EUROPA

Les membres

BiTS FM www.bits.fm – 92.5 FM à Iserlohn (Allemagne)
Langue: l'allemand - Institution: Business, Information and Technology School

Quindo www.quindo.be - à Courtrai (Belgique)

Langue: le néerlandais - Institution: La hogeschool West-Vlaanderen

EC1 FM www.ec1fm.org.uk - 101.4 FM à Londres (RU) - Langue: l'anglais - Institution: City University, London

Eur@dioNantes www.euradionantes.eu – 101.3 FM in Nantes (France) - Langue : français - Institution: Radio Nantaise Européenne

Régie 5 www.regie5.be - à Bruxelles (Belgique)
Langue: le français - Institution: Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales (IHECS)

Supo www.supo.be - à Malines (Belgique)
Langue: le néerlandais- Institution: Hogeschool Lesius

UBB Radio www.radio.ubbcluj.ro - à Cluj-Napoca (Roumanie) - Langue: le roumain - Institution: le roumain

Uni Welle Tübingen www.uni-tuebingen.de/uniradio
96.6 FM le roumain - Langue: l'allemand - Institution: l'Université de Tübingen

La Sestina radio www.lasestina.unimi.it/ - à Milan (Italie) - Langue: l'italien - Institution: l'Université de Milan

UAB www.uab.es/ - à Barcelone (Espagne)
Langue: l'espagnol - Institution: l'Université Autonome de Barcelone

Le réseau :

<http://www.micro-europa.eu/>

Les étudiants du réseau produisent ensemble des programmes européens largement diffusés par chacun des partenaires. En amenant enseignants et étudiants à travailler ensemble sur le projet, Micro-Europa sert de laboratoire pour des pratiques innovantes en matière de journalisme européen de proximité.

Remerciements aux contributeurs et à leurs institutions :

Coordination scientifique

Barbara Schofield b.schofield@city.ac.uk

Présidente de Micro-Europa, Barbara Schofield est chargée de cours au sein du département de journalisme de l'université « City University London », RU.

Daniel Lee daniel.lee.1@city.ac.uk

Coordinateur scientifique de ce guide, Daniel Lee est professeur au sein du département de journalisme de l'université « City University London », RU.

Cristina Nistor cristina.nistor@ubbcluj.ro

Docteur, chercheur et professeur en journalisme, Cristina Nistor est également le porte-parole de l'Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, en Roumanie.

Rareş Beuran rares.beuran@polito.ubbcluj.ro

Chercheur, Rareş Beuran est aussi directeur du Studio Media, au sein du département de journalisme de l'Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, en Roumanie.

Frances Aurélien aurelien.frances@euradionantes.eu

Aurélien Frances est directeur, producteur et journaliste radio.

Justine Caurant justine.caurant@euradionantes.eu

Journaliste pour des quotidiens et hebdomadaires, Justine Caurant assure également une mission de coaching des stagiaires d'Euradionantes.

Cyrille Douillard cyrille@euradionantes.eu

Professeur en journalisme à Euradionantes, Cyrille Douillard est également animateur du programme Nantes Europe Express.

Laurence Aubron laurence.aubron@gmail.com

Initiatrice du projet Euradionantes, Laurence Aubron est directrice, rédactrice en chef et journaliste.

Michel Vermeersch michel.vermeersch@howest.be

Coordinateur du programme Journalism à la Haute école de Courtrai, « Howest, University College West-Flanders ».

Jürg Häusermann juerg.haeusermann@uni-tuebingen.de

Professeur en Analyse des médias et Production médias, à l'Institut pour la science des médias (Institut für Medienwissenschaft), à l'université de Tübingen.

Les institutions

Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales (IHECS), Bruxelles, Belgique

<http://www.ihecs.be/>

City University, London, UK

<http://www.city.ac.uk/courses?query=journalism>

Babeş-Bolyai University, Cluj-Napoca, Roumanie

www.ubbcluj.ro

Tübingen University, Allemagne

<http://www.uni-tuebingen.de/uni/qvr/e-30/m30-01.html>

html

ulrich.haegele@uni-tuebingen.de

Howest, University College, West Flanders, Belgique

<http://www.howest.be/english>

Eur@dio, Nantes, France

<http://www.euradionantes.eu/> ■

VUE D'EUROPE

WWW.MICRO-EUROPA.EU

EDITEUR RESPONSABLE

Jean LEMAITRE
Institut des Hautes Etudes
des Communications Sociales (IHECS)
58-60, Rue de l'Etuve
1000 Bruxelles

CONCEPTION GRAPHIQUE

N. Brixy - IHECS 2011